



DOSSIER D'INSCRIPTION
2011 – 2012
A L'ECOLE DE MUSIQUE Nicole Bonay
(Ecole de Musique Intercommunale de la Vallée de l'Ariège)

Ré-inscription

du 09/06/2011 au 30/06/2011

Inscription

du 09/06/2011 au 08/07/2011

Et

du 22/08/2011 au 06/09/2011

En fonction des places disponibles
et des dates de remise du dossier

Contact du secrétariat de l'Ecole :

1 place du Maréchal Leclerc – 31190 AUTERIVE

Tél. : 05.61.50.71.33.

Mail : ccva-ecolen.bonay@orange.fr

INFORMATIONS :

Eléments administratifs à fournir :

- 1) procédure d'inscription et éléments administratifs à fournir
- 2) fiche administrative d'inscription
- 3) décharges, autorisation et engagement
- 4) Tarifs et modalités de règlement financier

PROCEDURE DE RE-INSCRIPTION OU INSCRIPTION

↳ Les réinscriptions auront lieu du **09 au 30 Juin 2011**. Les dossiers sont à retirer au secrétariat à partir du **09 Juin 2011**.

↳ Les nouvelles inscriptions auront lieu du 09/06 au 08/07 et du 22/08 au 06/09 en fonction des places disponibles : le retrait du dossier se fera au secrétariat de l'Ecole.

Pour les habitants de la Communauté de Communes il est possible de le retirer dans leur Mairie, à compter du 09 juin 2011.

Le dossier est à déposer au secrétariat de l'Ecole jusqu'au 8 juillet 2011 ou par courrier à l'adresse suivante : **Ecole de Musique Nicole Bonay -1 Place du Maréchal Leclerc – 31190 AUTERIVE**

Attention : l'Ecole est fermée du 9 Juillet 2011 au soir au 22 Août 2011 au matin.

La reprise des cours est le lundi 19 Septembre 2011.

La prise d'horaire se fera les :

Mercredi 7 Septembre et Samedi 10 Septembre 2011, toute la journée.

1 Place du Maréchal Leclerc à Auterive 1^{er} étage

Tél. : 05.61.50.71.33.

Ccva-ecolen.bonay@orange.fr

Le mercredi 7/09/2011			Le samedi 10/09/2011 matin			Le samedi 10/09/2011 après-midi		
enseignants	discipline	heure	enseignants	discipline	heure	enseignants	discipline	heure
CHOIRAL Eddy	Batterie Percussions	18h	DURAND Audrey	Chant	10h	GERIN Catherine	Piano	14h
LANCELLE Myrtille	Alto Violon	18h	LECHAT Nathalie	Saxophone Clarinette	10h	PEREZ Sylvie	Piano Orgue	14h
GERIN Jean-Claude	Violoncelle Prépa bac	18h	REYGNIER Bénédicte	Flûte Traversière Eveil	10h	ROUQUETTE Amandine	Flûte à bec	14h
COLLIOU Nicolas	Guitare Luth	18h	MAGAR Pierre	Trompette Musique actuelle	10h	RAIMONDO Nicolas	Accordéon	16h
						GERAUD Pascal	Guitare électrique et basse	16h

ELEMENTS ADMINISTRATIFS À FOURNIR

- ❖ La fiche d'inscription administrative dûment remplie
- ❖ La fiche de décharge médicale et de droit à l'image (à remplir par tous, **adultes y compris**)
- ❖ La fiche d'engagement envers l'EMIVA et l'autorisation de sortie pour les élèves mineurs
- ❖ Une attestation d'assurance en responsabilité civile
- ❖ L'attestation de quotient familial de la CAF et la copie de l'avis d'imposition 2009
- ❖ Un justificatif de domicile.

I - Décharge médicale 2011-2012

NB : à remplir pour tous les usagers, y compris les adultes

En cas d'urgence et d'impossibilité de contacter les parents, ou le conjoint

J'autorise je n'autorise pas

L'EMIVA N.Bonay ou la personne désignée à prendre toutes les mesures qui s'imposent, y compris l'hospitalisation si nécessaire.

Nom du médecin traitant :

Tél. du médecin :

Nom et coordonnées de la personne à prévenir :
.....

II - Autorisation « Droit à l'image 2011-2012 »

Je soussigné(e).....

J'autorise Je n'autorise pas

L'EMIVA N.Bonay à réaliser des supports visuels (photos, vidéos, enregistrements visuels) avec l'image de l'élève à des fins de promotion ou d'information des activités de l'EMIVA N. Bonay.

A Le
Signature des Parents Signature de l'Elève
(pour les élèves mineurs)

III - Autorisation de sortie pour les élèves mineurs :

Je soussigné(e)

j'autorise je n'autorise pas

Mon enfant à sortir de L'EMIVA N.Bonay après ses cours

A Le

Signature des parents

IV - Engagement de l'élève et de ses parents (père, mère ou tuteur légal)

Nom : Prénom

J'ai pris connaissance du règlement intérieur et du règlement des études et m'engage à y souscrire.

En tant qu'élève, je m'engage :

A être assidu

A participer aux diverses manifestations proposées par mes Professeurs (auditions, concerts etc....)

A participer aux examens et évaluations proposées par l'EMIVA N.Bonay

En cas d'absence de l'élève (enfant ou adulte) nous nous engageons à avertir par mail ou par téléphone le professeur ou le secrétariat de l'EMIVA N. Bonay dans les plus brefs délais.

A Le
Signature de l'Elève Signature des Parents

*Rappel : les cours de pratique collective et de Formation Musicale **sont obligatoires.***

Les tarifs 2011 – 2012

Les tarifs annuels sont calculés d'après les quotients familiaux, sauf pour les élèves hors Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège.

Les frais d'inscription et de vignettes ne sont en aucun cas remboursables.

Le règlement s'effectue au secrétariat au moment de la prise d'horaire (07/09 et 10/09).

En cas de règlement par chèque, l'ordre devra être établi au nom du TRESOR PUBLIC.

Trois options sont proposées :

- 1) paiement en une seule fois de la totalité du tarif : Septembre
- 2) paiements en trois fois : Septembre – Décembre et Mars
- 3) paiements en 9 fois : Septembre à Mai

Quotient familial=Revenu d'activité de la cellule familiale / nombre de parts /12 mois.	T1 0 à 300	T2 301 à 540	T3 541 à 690	T4 à partir de 691	T5 Extérieurs
Formation générale (Formation Musicale – pratique Instrumentale et collective)	180 €	210 €	240 €	270 €	459 €
1 instrument supplémentaire	100 €	115 €	130 €	150 €	253 €
Eveil	80 €	100 €	120 €	140 €	238 €
Musique Actuelle (pratique instrumentale exigée)	50 €	70 €	90 €	110 €	187 €
Chorale	40 €	50 €	60 €	70 €	119 €
Pratique collective seule (sur avis de l'équipe pédagogique)	30 €	40 €	50 €	60 €	102 €
Formation Musicale Seule	80 €	100 €	120 €	140 €	238€
Prépa-Bac seule	80 €	100 €	120 €	140 €	238€
Frais d'inscription (par famille)	25€	Tarifs dégressifs 2 ^{ème} élève : 85 % 3 ^{ème} élève: 70 % 4 ^{ème} élève et au-delà : 55 %			
Frais de vignettes par élève (sauf Eveil)	5 €				